



## VILLE DE L'ISLE-ADAM

### DÉCISION DU MAIRE N°4/2023

**Objet : Convention d'accompagnement entre Val d'Oise Tourisme, Agence de développement touristique et la Plage de L'Isle-Adam.**

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que la Ville de L'Isle-Adam souhaite mettre en place une mission d'accompagnement en vue d'analyser et de diffuser des informations sur les activités de la Plage.

Considérant la proposition de Val d'Oise Tourisme, Agence de développement touristique, 5 avenue de la Palette – 95000 Pontoise, de réaliser l'accompagnement à titre gracieux.

Considérant que cette convention détermine les modalités d'intervention et est convenue pour une durée de trois ans, jusqu'au 31 mars 2025.

### DÉCIDE

- **de signer** la convention avec Val d'Oise Tourisme, Agence de développement touristique, 5 avenue de la Palette – 95000 Pontoise, pour la mise en place d'une mission d'accompagnement en vue d'analyser et de diffuser des informations sur les activités de la Plage, pour une durée de trois ans.

L'Isle-Adam, le 13 janvier 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230113-4-2023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/01/2023

Mise en ligne le 13 janvier 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,



*Sébastien Poniatowski*  
**Sébastien PONIATOWSKI**

*Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM  
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75  
[www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr)

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire  
[s.poniatowski@ville-isle-adam.fr](mailto:s.poniatowski@ville-isle-adam.fr)